


Pierre Palmade : aucun contenu pédopornographique retrouvé sur les appareils de l'humoriste

L'humoriste à l'origine d'un grave accident de la route est aussi soupçonné de consulter des vidéos illicites. Selon nos informations, aucun contenu n'a été retrouvé sur ses appareils électroniques. L'enquête suit son cours.

JournalSe connecterS'abonner



75 · Paris

91 · Essonne

92 · Hauts de Seine

93 · Seine Saint Denis

94 · Val de Marne


95 · Val d'Oise

77 · Seine et Marne

78 · Yvelines

60 · Oise

Toutes les actualités locales



L'humoriste est soupçonné d'avoir consulté des vidéos illicites lors d'une soirée arrosée entre amis. Le Parisien/ Olivier Lejeune Seine et Marne



Par Le Parisien



Le 3 mars 2023 à 12h17

Nouvelle révélation dans l'[affaire Pierre Palmade](#). L'humoriste, à l'origine d'un [grave accident de la route](#) le 10 février dernier qui avait causé la mort d'un enfant à naître, ne détiendrait pas de [contenu pédopornographique sur les appareils numériques](#) saisis à son domicile, selon nos informations confirmant [celles de BFMTV](#).

Une procédure avait été ouverte par le parquet de Paris le 18 février dernier après la dénonciation d'un habitant de Bordeaux, qui avait remis deux vidéos aux enquêteurs. Selon l'ancien amateur de soirées homosexuelles parisiennes, on pourrait voir sur celles-ci l'artiste regarder sur un ordinateur [des vidéos montrant des enfants avoir des relations sexuelles](#) avec des personnes d'âge mûr. L'examen ne permettrait pas de certifier, à ce stade, que l'humoriste visionne effectivement des contenus illicites, même si des paroles prononcées par le comédien jetteraient le trouble.

Un homme mis en examen

Dans l'impossibilité d'entendre Pierre Palmade faute d'accord du corps médical, les enquêteurs avaient interpellé deux de ses amis qui étaient apparus sur les vidéos. Le 25 février, à l'issue d'une garde à vue de 48 heures dans les locaux de la brigade de protection des mineurs (BPM) de Paris, un des deux suspects avait été [mis en examen pour « détention et diffusion de fichiers pédopornographiques »](#).

À lire aussi [Soupçons de pédopornographie : Pierre Palmade pas en état d'être entendu par les policiers](#)

Selon Camille, témoin identifié sur les vidéos en question et [interrogé par BFMTV cette semaine](#), l'humoriste aurait

été « choqué » par ces images et aurait souhaité filmer celles-ci pour « constater la pédophilie de quelqu'un d'autre ». « Je ne vois pas du tout Pierre voir des enfants », poursuit Camille. « Il (...) voulait en quelque sorte piéger la personne qui nous montrait des vidéos », poursuit le proche de l'humoriste, témoignant anonymement. Le comédien, victime d'un AVC, sera entendu quand son [état de santé se sera amélioré](#).

Dans la rubrique Faits divers

[PSG : l'avocate d'Achraf Hakimi dénonce une « tentative de racket »](#)

[Réforme de la PJ : Darmauprout maintient le calendrier de mise en oeuvre à la fin 2023](#)

[« Gautier ne travaille pas et vit en escroquant les gens » : l'incroyable parcours d'un roi de l'arnaque](#)



 [VOIR LES COMMENTAIRES](#)

Faits divers



PSG : l'avocate d'Achraf Hakimi dénonce une « tentative de racket »



Réforme de la PJ : Darmaproust maintient le calendrier de mise en oeuvre à la fin 2023



Professeure tuée à Saint-Jean-de-Luz : ses obsèques célébrées ce vendredi après-midi à Biarritz



Disparition de Leslie et Kévin : deux suspects seront déférés ces vendredi et samedi



Fête juive de Pourim : sécurité renforcée autour des synagogues, annonce Darmaprou



Hauts-de-Seine : enlevé, battu et plongé dans la Seine par le frère de sa petite amie



Sécheresse : neuf hectares de forêt partent en fumée dans le Médoc



Addict et escroc, la déchéance d'un avocat américain condamné pour avoir tué sa femme et son fils